

Vol. 1, n° 1 – Octobre 2016

## Présentation du projet

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean est heureux d'annoncer le début des activités du Centre de répartition des demandes de service (CRDS) à partir du 31 octobre prochain.

Le CRDS est une porte d'entrée unique pour référer les patients ayant besoin d'une première consultation auprès d'un spécialiste, tant en milieu hospitalier qu'en clinique privée. Ce nouveau mode de référence est à l'usage exclusif des médecins omnipraticiens en clinique médicale, en GMF et en CLSC. La première phase d'implantation comprend l'accès à neuf spécialités.

La mise sur pied des CRDS et l'utilisation des formulaires standardisés visent à faciliter l'accès des usagers aux services spécialisés. Le nouveau mode d'accès permet d'harmoniser la priorisation des demandes provenant des médecins et de faciliter l'accès à un rendez-vous avec un spécialiste selon la priorité indiquée par la condition clinique du patient.

Le CRDS est une initiative du ministère de la Santé et des Services sociaux et s'inscrit dans le cadre de l'accès priorisé aux services spécialisés (APSS).

### En bref, le CRDS, c'est :

- Le point de chute des demandes de service effectuées par les omnipraticiens pour une première consultation.
- Un mécanisme permettant de simplifier l'accès aux services pour la population et d'orienter l'utilisateur vers le service le plus approprié en fonction de sa condition clinique, des délais constatés et de la proximité de son lieu de résidence.
- Un fonctionnement permettant de connaître en temps réel les délais d'attente, les listes d'attente unifiées par spécialité et les disponibilités pour prendre rendez-vous dans les différentes spécialités.

## Avantages

- Prise en charge par le CRDS de l'ensemble du processus de prise de rendez-vous. L'utilisateur n'a aucune démarche à réaliser.
- Harmonisation des priorités cliniques.
- Plus besoin de chercher et de faire plusieurs téléphones pour référer le patient vers une consultation spécialisée.

## Emplacement et composition du CRDS

Situé à l'Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le CRDS peut compter sur une équipe composée d'agentes administratives qui traitera les demandes de consultation en services spécialisés reçues au CRDS. Une infirmière clinicienne est en soutien à cette équipe pour répondre aux questions cliniques.

Le CRDS sera ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis et dimanches, de 8 h à 16 h.

## Rappel des spécialités visées par la 1<sup>re</sup> phase

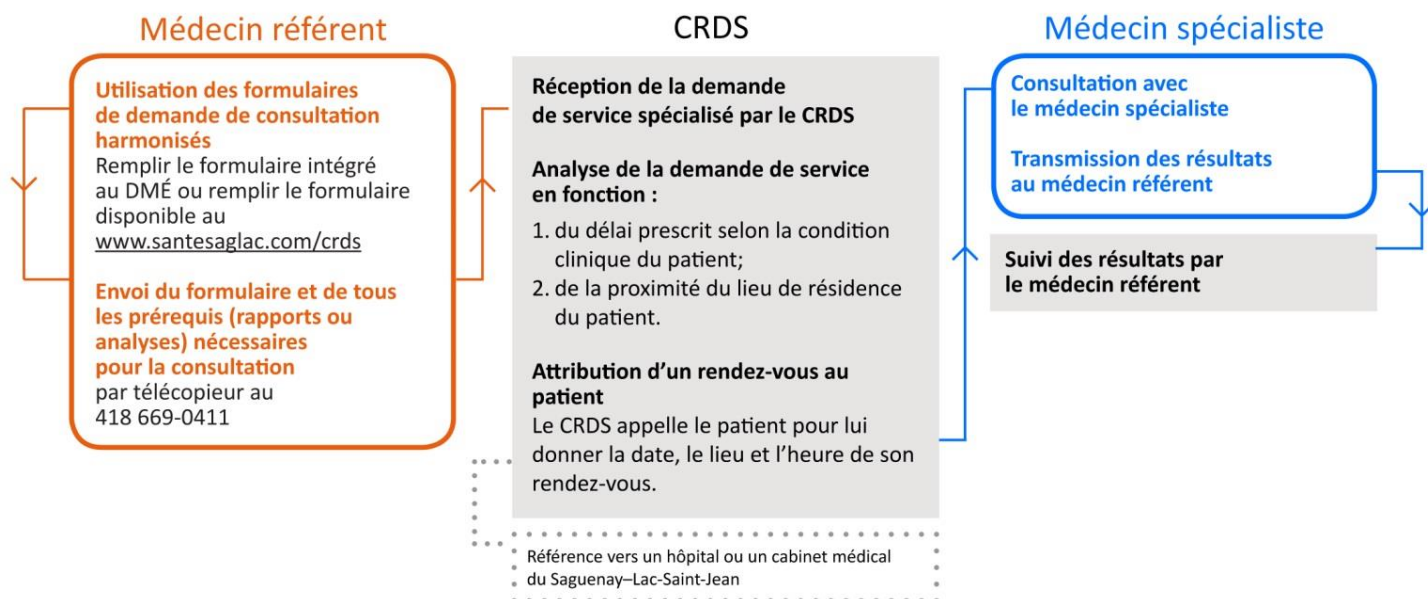
- Cardiologie
- Gastro-entérologie
- Néphrologie
- Neurologie
- Pédiatrie générale
- Oto-rhino-laryngologie
- Orthopédie
- Ophtalmologie
- Urologie

D'autres spécialités seront ajoutées à l'hiver 2016 et au printemps 2017.

## Page Internet

Une page Internet est mise à la disposition des médecins omnipraticiens et spécialistes afin de les accompagner dans la mise en place du CRDS. Différents outils, dont des foires aux questions détaillées, y seront disponibles au [www.santesaglac.com/crds](http://www.santesaglac.com/crds).

# Cheminement d'une première demande de service spécialisé



## Pour joindre le CRDS

### Numéros de téléphone



Médecins et professionnels de la santé	418 669-1110	1 844 867-5313 (sans frais)
Usagers	418 669-2227	1 844 867-5311 (sans frais)

### Numéros de télécopieur



Demandes de consultation et rapports reliés	418 669-0411	1 844 867-5312 (sans frais)
Tout autre document	418 662-8636	

### Courriel



[crds.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca](mailto:crds.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca)

[www.santesaglac.com/crds](http://www.santesaglac.com/crds)